



Bras, le 05 Juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE N° 2024-116

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU le Code Pénal,

VU la demande d'autorisation de voirie en date du 03 juin 2024 par laquelle Monsieur HENRY Ludovic sollicite l'autorisation de stationner un véhicule camion nacelle pour procéder à des travaux de protection de chantier de réseaux en façade au 2 rue Jules Ferry devant être réalisé par ENEDIS siégeant au 162 rue de Tielt 83170 Brignoles

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt public de réglementer la circulation pour des travaux sur réseaux en façade,

CONSIDERANT qu'il importe de prendre toutes les dispositions permettant d'assurer la sécurité des usagers et des personnes exécutant les travaux

ARRÊTE

Article 1 : Le 27 juin 2024, la circulation sera alternée par feux tricolores ou manuellement rue Jules Ferry de 9h à 12h.

Un véhicule camion nacelle sera autorisé à stationner à hauteur du n°2 de la rue Jules Ferry. Ce véhicule ne devra pas entraver la circulation pour laisser le passage à tous les autres véhicules dont les gros gabarits.

Article 2 : Le chantier sera signalé réglementairement par la 8^{ème} partie de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (IISR) du 22 octobre 1963 approuvée par l'arrêté du 06 novembre 1992 modifié.

L'entreprise ENEDIS se chargera de la signalisation du chantier et de prendre toutes les mesures de sécurité.

Article 3 : L'entreprise ENEDIS sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion des travaux.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatés par procès-verbaux dressés par les forces de l'ordre et pourront donner lieu à des poursuites.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- L'entreprise ENEDIS.
- Monsieur le Lieutenant de la Brigade de Gendarmerie de Saint Maximin.

Le Maire,
Franck PERO



République Française
Liberté – Égalité – Fraternité

COMMUNE DE BRAS

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Département du Var - Arrondissement de Brignoles

Hôtel de Ville – 45 Route de Brignoles (Square Jalabert) – 83149 BRAS – Tél. : 04.94.37.23.40 – Mél. : secretariat@mairie-bras.fr